



Commune de Denney



SOMMAIRE

Travaux 2013	2
Rétrospective 2008-2013	8
Souvenirs d'un ancien habitant	11
Syndicat intercommunal de la Fourrière	12
Plan de la commune	14
La médiathèque	16
Les associations	20
Les écoliers et leurs activités	22
2013 au centre de loisirs	23
Elections: ce qui change	25
Fleurissement 2013	27
Etat civil	28

La municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de ce numéro, par l'écriture d'articles ou l'aimable mise à disposition de photos.

Vous êtes intéressés par une participation à la rédaction de cette revue ?
Faites-vous connaître en mairie au 03 84 29 82 04

Site internet de la commune :

<http://www.denney.fr>
mail: mairie@denney.fr

En couverture

Le clocheton de la mairie rejoint le massif fleuri de la rue du vieux moulin

Le mot du maire



Chers denneysiennes et denneysiens,

L'année 2014 marque la fin du mandat que vous nous avez confié depuis 2008.

Je tenais à cette occasion à remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué, ponctuellement ou de manière régulière, à la réalisation des projets communaux, et aux animations ou activités qui se déroulent au sein de notre village.

Dans le mille-feuilles que constituent les différents niveaux de collectivités, l'échelon communal est celui auquel les habitants semblent le plus attachés.

C'est en effet celui qui permet à vos élus d'être proches du terrain, et au contact direct des administrés.

L'évolution des réglementations et les réformes structurelles qui se succèdent, laissent penser que ce schéma typiquement français, avec ses 36000 communes, pourrait malheureusement être remis en cause à plus ou moins long terme.

Je ne le souhaite pas. En effet, si les complexités administratives engendrées par ce fonctionnement mériteraient de subir une cure d'amaigrissement, il est important que les affaires communales continuent à être gérées par des "locaux", et non par des administratifs qui n'auraient qu'une vue théorique de la réalité du terrain.

L'avenir nous le dira. Pour l'heure je vous remercie pour la confiance que vous nous avez témoignée, et au nom du personnel et des élus, je souhaite à toutes et à tous de passer une excellente année 2014.

Claude Girard

Un effort financier particulier a permis d'entreprendre des réalisations au niveau du Centre de Loisirs et de l'Ecole : il répond aux besoins du service périscolaire et à la remise en état des extérieurs des bâtiments qui commençaient à subir les assauts du temps.

Le second point important est la reprise des routes, avec l'abaissement des trottoirs sur tout le secteur de la commune : remis aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

L'étanchéité extérieure des deux bassins qui composent le lavoir finalise les reprises qu'il y avait lieu d'effectuer dans ce secteur.

Enfin, le remplacement des trois portes d'entrée de la Mairie correspond à la seconde tranche des travaux prévus sur le bâtiment.

Centre de loisirs + Ecole

Création d'une salle périscolaire supplémentaire au CLA : 9 000€ TTC d'investissement.

Ets Cesca pour la maçonnerie, Ets Tino' Trans pour la fermeture aluminium et les fenêtres double vitrage, Ets Monzon pour le parquet flottant, Ets Romiti pour l'électricité.

A l'emplacement de l'ancien garage, cette nouvelle salle peut accueillir les différentes activités du périscolaire en journée, et elle est mise à disposition des différentes associations en tant que salle de réunions en soirée.



Suppression de la porte de garage, maçonnerie en agglo de 20 d'un mur + exécution d'un linteau et d'un seuil de porte, avec pour finition un enduit ciment sur la façade extérieure.



Mise en place d'une porte d'entrée sécurisée, aux normes "handicapés" d'un mètre de large, en aluminium isolé blanche,



Le sol brut du garage n'étant pas plane (pente dans les 2 sens pour évacuation de l'eau au sol), un lambourrage et l'assemblage de panneaux OSB pour redressement du sol ont été prévus, ainsi que la pose d'un film polyane pour éviter les remontées d'humidité de la dalle. Il a été mis en place en finalité, un parquet flottant de qualité "grand passage".

Des double-vitrages sur les fenêtres fixes de la pièce viennent d'être installés, ainsi qu'un radiateur de 2000w rayonnant.

L'employé communal Patrick a posé intérieurement l'isolation du nouveau mur, il en a profité pour refaire toute la peinture de la salle.



La fresque a été quant à elle reprise par les personnes encadrant les enfants durant les vacances de cet été.

1er étage du Centre de loisirs : 1 167€ TTC d'investissement.

Réalisé par l'Entreprise Monzon.

Afin d'éviter les dégradations de l'élévateur lors des locations du weekend et donc d'en interdire l'accès, une porte dans le couloir qui longe la médiathèque a été installée.

Bloc porte tiercé avec imposte pleine en bois, à 2 vantaux. 1 vantail battant et 1 vantail semi-fixe, fermeture du semi-fixe avec crémone à levier.



Elle sera fermée en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque, et principalement lors des locations de la salle située au rez-de-chaussée.

Pour mettre en place cette fermeture, Patrick a déplacé et réinstallé le luminaire et les portemanteaux du couloir. Il a profité de ces travaux pour peindre à l'identique (couleur vert pâle) cette nouvelle porte et les anciennes dans la foulée, ainsi que toutes les plinthes du petit couloir.

Clôtures à reprendre au CLA et à l'école : 10 875€ TTC d'investissement.

Entreprise Cesca mandatée pour ce travail.



Ajout de couvertines afin de protéger murets et plaque béton (qui éclatent sous l'effet du gel en période hivernale) sur lesquels les grilles sont posées. Pour se faire, il a fallu recouper aussi toutes les clôtures (quelques centimètres).

Réfection du crépi de tous les murets de l'école et du CLA, en bordure de la Grand' Rue.

Déplacement de la clôture installée au milieu de la pelouse, près des stationnements "Handicapés", entrée du Centre de Loisirs.

Perte de temps et gêne importante pour l'Employé communal qui devait passer la débroussailleuse dans ce secteur. Cette modification lui permet d'utiliser la tondeuse autoportée.

La réfection du terrain de foot : 5 120€ TTC d'investissement.

L'entreprise Scherrer de Denney a été retenue pour cette réalisation.

La surface totale représente 2 300m². Le terrain a été désherbé, et un de nos agriculteurs M. Gilles Courbot a passé un rotovator (bénévolement, un grand merci à lui) afin de préparer sur environ 20 cm de profondeur le sol, qui a été par la suite nivelé et engazonné par Ets Scherrer.



M. Scherrer a montré à l'Employé communal comment piéger les taupes, de mémoire deux ont été attrapées à ce jour.

Le devis inclut une première tonte, et le sol doit être bien en herbe avant que le terrain de foot puisse être foulé, ce qui n'est pas encore le cas actuellement.

Il faut pour bien faire passer l'hiver sans utilisation.

Nettoyage façades du CLA + Ecole : 3000€ de budgétés en fonctionnement, pour l'achat du produit et les heures passées à ce travail par Patrick, l'Employé communal.



Patrick a nettoyé les façades des deux bâtisses côté ouest (à la pluie) au karcher, il a pulvérisé un fongicide sur les façades propres.



Au niveau du CLA, il a nettoyé par la suite toutes les fenêtres salies par ces travaux.

Les toilettes du périscolaire : 800€ TTC d'investissement.

Réalisé par Ets Romiti.



Afin de répondre au besoin des plus "petits" qui fréquentent les lieux, un des deux lavabos a été abaissé.



Les boutons "poussoir" ont été remplacés par un système à levier, plus facile à manœuvrer.

Installation d'un mitigeur thermostatique.

Salle de restauration scolaire.

L'Employé communal a carrelé esthétiquement l'espace "passe-plat", afin d'en faciliter l'entretien.

Il a d'ailleurs mis à disposition gracieusement le carrelage (stock personnel), nous l'en remercions vivement.



Ecole : 331€ TTC en fonctionnement. Ets Monzon.

Une vitre fissurée au niveau de hall d'entrée de la bâtisse a été changée, pose double vitrage anti intrusion 4.8.4, dimensions 1 515mm X 1 200mm.

Les routes

Rue du Vieux Moulin, 1ère phase de réalisation : 15 072€ TTC d'investissement.

Reprise complète de la voie, rabotage des bords de route sur 1.50ml (portions les plus dégradées), mise en œuvre macadam de 7cm d'épaisseur pour résister aux passages des engins de lourd tonnage.



Rue du Bromont, entrée de l'ancienne carrière : 12 092€ TTC d'investissement.

Afin de résoudre le souci d'eau de ruissellement qui dévalait de l'entrée de l'ancienne carrière et posait un problème d'eau en milieu de voie (en surface et en profondeur), il a été décidé :



La pose d'un drain (diamètre 100) sur 45ml, la reconstitution du fossé sur 30ml, la mise en place d'un caniveau sur la largeur de l'accès et la finition en enduit de bitume sur 30m²,

Au niveau du parking situé juste en face, la pose d'un caniveau de 60ml type CC1, reprise de l'enrobé et finition en enduit à l'émulsion de bitume.



Reprises de toutes les bordures de trottoirs fêlées, éclatées (joints au mortier de ciment), et remplacement pour les plus détériorées : de la Grand' Rue jusqu'à la rue de la Baroche : 5 010€ TTC.

Remplacement complet des bordures dans le secteur du pont de la Mèche, près du lotissement des Terrières.



Mise aux normes "handicapés" des trottoirs : 3 387€ TTC d'investissement.

Entrée du CLA Grand' Rue, rue de la Chaussée, rue des Ouches, rue des Roseaux.

* Une dotation de 849€ a été allouée par la Préfecture (D.E.T.R. = Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour cette phase de réalisation.



Fourniture et pose de bordures T2 en position basse (2cm), réfection des trottoirs en enrobés, remise à niveau des tampons existants implantés dans les secteurs de reprises.

Abaissement des bordures au niveau du passage "piétons", côté Terrières.

Le lavoir de la commune : 2ème phase de travaux : 3 538€ TTC d'investissement.

Le lavoir est implanté en contrebas de la rue et l'eau de ruissellement de la voie se déversait autour des bassins.

A ce jour l'eau est canalisée par un busage qui l'évacue à l'arrière des trois bacs, dans le ruisseau qui coule non loin de là.

Un béton lisse de finition a été refait.



L'éclairage public : 9 616€ TTC d'investissement. Ets Baumgartner.

4ème phase de rénovation de l'éclairage public, concerne la Grand' Rue.

30 luminaires de marque Osram viennent d'être installés, équipés de réducteur de puissance 100/60w.

*Subventions de 3 000€ de M. le Sénateur, et de 3 750€ du S.I.A.G.E.P. (Syndicat Intercommunal Aide Gestion Equipements Publics).

A ce jour, les reprises effectuées sur l'éclairage public permettent à la Marie d'économiser 19% de la consommation annuelle d'électricité.

Les économies potentielles de cette dernière phase viendront augmenter cette réduction en 2014.

Signalisation : 532€ d'investissement. Matériel commandé chez Franche-Comté-Signaux, pose à la charge de l'Employé communal Patrick.

* Une subvention de 177€ a été accordée par le Conseil Général, et versée par la Préfecture. La législation prévoit qu'une partie du produit des amendes de police soit utilisée par les communes pour sécuriser le réseau routier à l'intérieur de l'agglomération.

Rue des Acacias : 1 panneau limitation de tonnage "9T" de plié au passage d'un gros engin près de la mairie.

Avenue d'Alsace : 2 panneaux de signalisation "enfants" de part et d'autre du passage piétons, près du garage Mercédès, + panonceaux avec inscription "Attention aux enfants".

Demandés par les parents du secteur.



La Mairie

La Mairie : 2ème phase de travaux : 15 797€ TTC d'investissement.

Ets Tino' Trans.

La Préfecture par l'intermédiaire de la D.E.T .R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) a alloué 3 962€ à la Commune, qui sera versée en 2014.



Remplacement des trois portes d'entrée du bâtiment, même matière, même couleur et finition que les volets posés en 2012 : en alu avec mise aux normes "Handicapés".

Patrick, l'employé communal a repris en lasure toutes les fenêtres de la bâtisse.

Tous les rideaux intérieurs ont été remplacés : 2 245€ TTC d'investissement.

Par des rideaux à lamelles aluminium de même couleur que les volets, dans les bureaux des Secrétaires et du Maire,

Par des rideaux tissu sur barres laiton dans la salle des Aînés, les archives et le couloir au rez-de-chaussée.

Les candélabres.

Installés devant la Mairie et à l'entrée du Centre de Loisirs, Patrick l'Employé communal en a poncé la rouille et les a remis en peinture.



Rétrospective 2008 -2013

Marie-Claire Debuison, adjointe en charge des travaux, vous a présenté chaque année, les réalisations faites au sein de votre Commune.

Arrivant à la fin de ces six années, elle souhaite vous présenter les grandes opérations que ce Conseil a finalisées.

Carrefour à feux Et création de 600ml de trottoirs Avenue d'Alsace : 297 723€

248 932€ HT investis pour ce projet, dont quatre subventions attribuées :

Subvention d'Etat de 29 500€ HT,

Subvention CAB de 29 500€ HT,

Subvention consentie par le Conseil Général à hauteur de 60% de 137 286€ HT (montant du carrefour seul) soit 82 372€ HT,

Subvention Parlementaire de M. le Député de 30 000€ consentie pour la sécurisation (trottoirs) et les frais du Cabinet de maîtrise d'œuvre (sur un montant HT total retenu de 87 646€ HT),

=) le solde de 77 560€ HT est resté à charge de la Commune.

La bonne maîtrise de ce chantier a permis d'abaisser la somme globale de départ de 297 723€ TTC à 267 785€ TTC, d'économiser ainsi 10% soit 29 938€ TTC.

Reprises des routes : 168 123€

2009 : Réfection des accotements de la rue du vieux Moulin depuis l'intersection avec la rue de la Jaïmont en direction de Bessoncourt, avec mise en place d'un drainage au point le plus bas de la rue. Enduit bicouche rue de la Mèche. Pose d'un drain rue de la Baroche. Reprises ponctuelles des autres voies. Rue sur la Côte, pose de grilles d'évacuation des eaux pluviales devant l'entrée d'un pavillon.

2010 : reprise RD.46 à la charge du Conseil Général.

2011 : Macadamisation de l'entrée de la rue du Bromont, aménagement rue des Roseaux, enrochement du cours d'eau, reprise du plateau surélevé de la Mairie, pose d'une grille caniveau le long de la voie, reprises ponctuelles des autres rues.

2012 : Enduit bicouche rue du Bromont, du lotissement jusqu'au panneau Denney, en direction d'Offemont. Reprises ponctuelles des autres voies. Macadamisation du trottoir rue du Vieux Moulin, reconsolidation des regards à divers endroits de la Commune.

2013 : Macadamisation rue du Vieux Moulin. Pose de drain et de caniveaux type CC1 à l'entrée de l'ancienne carrière et sur le parking situé en face, reprise du bitume.

Remplacement des bordures de trottoirs abimées et abaissement des trottoirs pour mise aux normes "Handicapés" dans toute la Commune.

Une dotation de 849€ a été allouée par la Préfecture (D.E.T.R. = Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour cette phase de réalisation.

Réfection des ponts : 50 389€

Pont rue Courtot : il a été démolé et refait à neuf, coût de l'opération **32 928€ TTC**.

11 000€ ont été subventionnés par M. le Député, soit 40% du montant HT de la réalisation,
8 256€ ont été alloués par la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), soit 30% du montant global HT.

Dans le cadre de la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par les services de l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), la DDT avait interpellé la Commune sur l'état de ce pont, qui présentait des dégradations structurelles importantes. Les portées "ferraille" qui le maintenaient étaient rongées par la rouille.

Pont rue de la Chaussée : reprise de l'étanchéité pour un montant TTC de **17 461€**.

5 900€ ont été subventionnés par M. le Député, soit 40% de la somme HT de l'opération.

Rénovation de la Mairie : 46 649€

Changement des volets : montant TTC de l'opération **21 476€**.

Des fermetures en aluminium, à haut pouvoir isolant ont remplacé les volets bois délabrés.

Réfection du grès : éclaté au niveau des tablettes et des encadrements de fenêtres, arraché au niveau des gonds, **3 683€ TTC**,

Changement des trois portes principales : **15 797€ TTC** d'investissement.

3 962€ ont été alloués, au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).
Même matière que les volets et mise aux normes "Handicapés".

Remplacement de tous les rideaux intérieurs : **2 245€ TTC** d'investissement.

Rideaux à lamelles aluminium de même couleur que les volets, dans les bureaux.
Rideaux tissu sur barres laiton dans la salle des Aînés, les archives et les couloirs.

Reprises de l'installation électrique : **3 448€ TTC** afin de sécuriser les lieux.

Remise aux normes, changement de radiateurs, reprise complète du tableau électrique, installations de blocs autonomes d'éclairage de sécurité supplémentaires.

L'éclairage public : 40 880€

Quatre phases de reprises, 90% des luminaires qui avaient besoin d'être changés l'ont été.

2010 : pour un montant **16 375€ TTC**,

Dont une subvention de 3 000€ allouée par M. le Sénateur,

Dont 1 917€ attribués par le S.I.A.G.E.P. (Syndicat Intercommunal Aide Gestion Equipements Publics),

2011 : pour un montant TTC de **8 295€**,

Dont 1 001€ attribués par le S.I.A.G.E.P.,

2012 : pour un montant TTC de **6 594€**,

Dont 771€ accordés par le S.I.A.G.E.P.,

2013 : 9 616€ TTC d'investissement,
Dont 3 000€ de subvention de M. le Sénateur,
Dont 3 750€ d'alloués par le S.I.A.G.E.P.

Achat d'un véhicule neuf : 25 950€

Le nouvel utilitaire de la commune : un investissement nécessaire de part l'état de l'ancien véhicule, qui demandait des réparations de plus en plus coûteuses. L'ancien utilitaire a été vendu en l'état pour 2 200€ à un particulier.

Ecole : 25 115€

Investissement pédagogique : 13 000€ TTC.

L'informatique fait partie intégrante de l'instruction enseignée aux enfants du village.

Mise aux normes du tableau électrique : 1 240€ TTC.

Reprises des clôtures Ecole + CLA : 10 875€ TTC d'investissement.

Centre de Loisirs et Périscolaire : 18 687€

Achat d'une auto-laveuse : 2 000€ TTC d'investissement pour le nettoyage de la grande salle.

Aménagement d'une salle supplémentaire : 9 000€ TTC d'investissement.

A disposition du périscolaire pour les créneaux ludiques de la journée.

1er étage du Centre de loisirs : 1 167€ TTC d'investissement.

Mise en place d'une porte intermédiaire, afin de protéger l'élévateur qui a déjà subi des dégradations.

Les toilettes : 800€ TTC d'investissement.

Aménagement pour les plus petits fréquentant le lieu.

Remises aux normes électriques : 600€ TTC.

La réfection du terrain de foot : 5 120€ TTC d'investissement.

Le lavoir : 11 264€

1ère phase de travaux : coût de la rénovation **7 726€ TTC.**

1 800€ alloués en subvention par M. le Député.

Le réservoir et les trois bassins du lavoir ont été complètement asséchés, les fissures ont été comblées par injection de résine.

2ème phase de travaux : 3 538€ TTC d'investissement.

Reprise des extérieurs du lavoir.

Souvenirs d'un ancien habitant

Suite à un article de presse faisant état de la rénovation du lavoir, M. Hubert Ronot, ancien de Denney, et aujourd'hui dans une autre région, nous a fait parvenir un courrier où il évoque les souvenirs de sa jeunesse liés à ce patrimoine communal. Avec son aimable autorisation, nous vous en livrons de larges extraits.

L'article de l'Est Républicain en date du 28 août dernier concernant la restauration du lavoir de votre commune vient de m'être communiqué.

Il porte un bel hommage à notre père, André Ronot. Je tenais donc à vous exprimer toute notre reconnaissance, au nom de notre famille, et aussi, à l'instar de notre père en 1982, à vous adresser toutes nos sincères félicitations pour la restauration de ce « monument historique ».

Bien que je me sois éloigné du sein de ma famille très tôt (pensionnaire en collège et lycée, carrière militaire outre-mer), le lavoir est resté un lieu de rêve dans mon enfance. Très jeunes, avant la guerre, nous n'avions pas trop la permission de nous y rendre non accompagnés, par crainte de noyade. Nous étions surveillés par les mères de famille qui s'alertaient entre elles et on évitait de transgresser les interdits.

Plus tard, nous y avons passé des heures « épiques ». Le lavoir était incontournable à l'époque où l'eau courante n'était pas installée dans les maisons; les bêtes venaient y boire au moins deux fois par jour; c'était le « dernier salon » des lavandières. Nous y allions puiser l'eau fraîche et pure au goulot de la source avant qu'elle tombe dans les abreuvoirs. Après la guerre, durant les vacances scolaires, occupées à « faire du bois » dans le Bromont ou sur les pentes du fort de Roppe, le lavoir nous offrait le luxe de la salle de bains où nous pouvions, dans le plus simple appareil et sans crainte d'être dérangés, nous débarrasser de la crasse accumulée dans la journée. Un délice ! Un danger aussi; nous n'y avons pas pensé, pas plus que le brave Léon Besançon.

La dernière fois que je suis passé sur les lieux, c'était en 2005. Tout était à l'abandon et j'avoue l'avoir mal ressenti. Mais aujourd'hui le décor a retrouvé son aspect accueillant de 1982, la photographie de l'article en porte témoignage. Tout le mérite vous en revient aidé de vos plus proches collaboratrices. Merci et merci pour la mémoire de notre père qui serait ravi de constater que les traditions de « son village » sont entretenues.

C'est peu dire qu'il aimait Denney. Il y était né. Il y avait vécu les heures sombres de la Grande Guerre. Le front n'était pas loin ; son père se battait sur les pentes de l'Hartmannswillerkopf, quasiment à vue directe du village. Notre grand-mère Julie craignant à chaque instant pour son mari, n'était pas plus rassurée par un fils qui passait le clair de ses journées parmi les troupes cantonnant sur place, sans jamais trop savoir où il était ni ce qu'il faisait.

Malgré sa carrière à Belfort, Denney restait « sa patrie », son domaine qu'il n'aurait quitté à aucun prix. Il y cultivait le culte de ses ancêtres; il y rassemblait tous ses souvenirs ; il était fier d'en raconter ce qu'il savait de son histoire. Il nous a souvent raconté que la place avait accueilli des troupes suédoises qui y ont fait étape durant la Guerre de Trente ans, dans les années 1630. Où avait-il trouvé cela ? Quelle source historique lui permettait d'avancer un tel témoignage : Denney était déjà là au 17^e siècle !

Quoi qu'il en soit, nous sommes particulièrement heureux de retrouver le lavoir dans l'état où il était en 1982 ; le mauvais souvenir de 2005 est effacé.



Le lavoir en 1980



Le lavoir en 2013

Le Syndicat intercommunal de la Fourrière du Territoire de Belfort

Cette réunion annuelle s'est déroulée en mars 2013 à la Maison des Communes de Belfort.

Bilan d'activités 2012: 278 chats et 214 chiens ont été capturés.
145 chats sur les 278 ont été euthanasiés,
7 chiens sur les 214 ont été euthanasiés.

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) a facturé 86 interventions. Les frais de capture pour 2012 (restant inchangés pour 2013) sont de 44.12€ par déplacement.
Les gardes nature quant à eux ont facturé 77 assistances.

Tarifs 2013

Tout animal qui divague ou qui s'enfuit, récupéré sur la voie publique, est placé en fourrière, le temps que le propriétaire vienne le rechercher. La facture peut être élevée lorsque ce dernier le récupère.

Si personne ne le réclame, il est décidé qu'au bout de huit jours ouvrés, l'animal n'ayant aucun propriétaire est dirigé vers la SPA (Société Protectrice des Animaux) pour une éventuelle adoption.

Tarifs applicables au 1er avril 2013.

Frais de capture,	44.12€
Frais de garde par jour (animal capturé),	8.20€
Frais vétérinaires :	
Visite sanitaire (propriétaire connu),	24.76€
Visite sanitaire (propriétaire inconnu),	12.38€
Surveillance mordeur (propriétaire connu),	24.76€
Surveillance mordeur (propriétaire inconnu)	12.38€
Puce,	61.98€
Vaccination rage,	40.57€
Euthanasie médicalisée (propriétaire connu),	67.57€
Euthanasie médicalisée (propriétaire inconnu),	22.52€
Intervention sur le terrain,	45.05€
Incinération chats,	gratuit
Incinération chiens, selon le poids de l'animal	1.58€/kilo.



Budget prévisionnel 2013 de la Fourrière

100 municipalités sur les 102 que compte le Territoire de Belfort y souscrivent.
Cette année, Morvillars et Reppe ont sollicité leur adhésion.

Les tarifs 2013 pour les cotisations des communes sont :

- de 0.43€ par habitant pour la participation des communes au fonctionnement,
- de 0.34€ par habitant pour la participation des communes en investissement.

Les recettes s'élèvent à 72 897€, dont 63 237€ versés par les communes adhérentes.

Les dépenses prévisionnelles les plus significatives de ces 72 897€ sont :

- * 31 393€ pour les prestations du SDIS et des Gardes nature,
- * 15 400€ pour les frais de fonctionnement de la fourrière, une personne à temps complet depuis 2012 est affectée à l'entretien, au bien être ainsi qu'à l'hygiène des pensionnaires,
- * 8 000€ pour les honoraires des vétérinaires.

Les investissements atteignent 4 014€ pour 2013, affectés principalement à la rénovation du bâtiment.

Convention concernant les soins aux animaux accidents ou blessés de maître inconnu ou défaillant dans le cadre de la Fourrière Départementale.

Une convention va être signée entre le Président du Syndicat intercommunal du Territoire de Belfort d'une part, et les Docteurs vétérinaires d'autre part, afin d'organiser les premiers soins à donner aux animaux accidentés ou blessés, sur la voie publique ou dans toute propriété, de maître inconnu ou défaillant.

Dans le cadre de cette activité, le vétérinaire reste libre de toute décision thérapeutique et sanitaire dans l'intérêt de la santé humaine et animale et s'engage à effectuer les soins d'urgence limités à la stricte survie de l'animal sous couverture d'une bonne antalgie, et à la mise en œuvre de moyens médicaux et chirurgicaux nécessaires à la prévention de tout préjudice vital.

Le Président de la Fourrière s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour essayer de retrouver le propriétaire de l'animal.

Dès lors que la santé de l'animal le permettra, il sera transféré à la fourrière. Le montant des soins et honoraires seront facturés directement au propriétaire, s'il est identifié.

Au cas où l'animal nécessite des soins plus importants, la poursuite du traitement ou l'euthanasie, après avis du vétérinaire, sera décidée par le Président de la Fourrière.

Le Président de la Fourrière donne au vétérinaire un ordre permanent d'euthanasie dans les cas suivants :

- souffrance jugée insupportable,
- réanimation sans progrès stable après 30 minutes,
- pronostic conservatoire sombre,
- soins très onéreux.

Dans l'hypothèse où le Département serait classé en zone "rage" (ce qui n'est pas le cas actuellement), l'animal sera également vacciné.

Après huit jours francs et ouverts passés à la fourrière sans avoir retrouvé son maître, l'animal est considéré comme abandonné et devient "propriété" de la fourrière. Le vétérinaire donne alors son avis et l'animal est soit :

- confié à la SPA, habilitée à le proposer à l'adoption,
- ou euthanasié.

Le vétérinaire de permanence a un fusil hypodermique à disposition. Son utilisation est réservée aux animaux dangereux, il en fera usage sur demande express:

- des Pompiers,
- des Policiers municipaux,
- des Gardes champêtres.

L'intervention est facturable au propriétaire de l'animal, lorsqu'il est identifié.

Un tour de permanence est affecté à chaque vétérinaire ou clinique volontaire. La permanence débute le premier jour du mois et se termine le dernier jour du mois.

Le calendrier indiquant les vétérinaires de permanence est rédigé par la Fourrière.

Cette convention peut être dénoncée un mois après mise en demeure de l'une ou l'autre partie, pour faute professionnelle ou refus de respecter la convention.

Elle peut être dénoncée par l'une ou l'autre partie, avec ou sans justification, avec un préavis de 3 mois.

Une réunion annuelle se tiendra afin de déterminer s'il y a lieu d'apporter des modifications à cette convention.

En présence des Vétérinaires, de la SAPPA (Sécurité Alimentaire des Produits et Protection Animale) et du Centre de gestion.

Numéro de téléphone de la Fourrière, en cas de recherche d'un animal : 03.84.46.37.14.



DENNEY

90160



Mairie 03.84.29.82.04 Place Ivan Damidaux
mairie@denney.fr

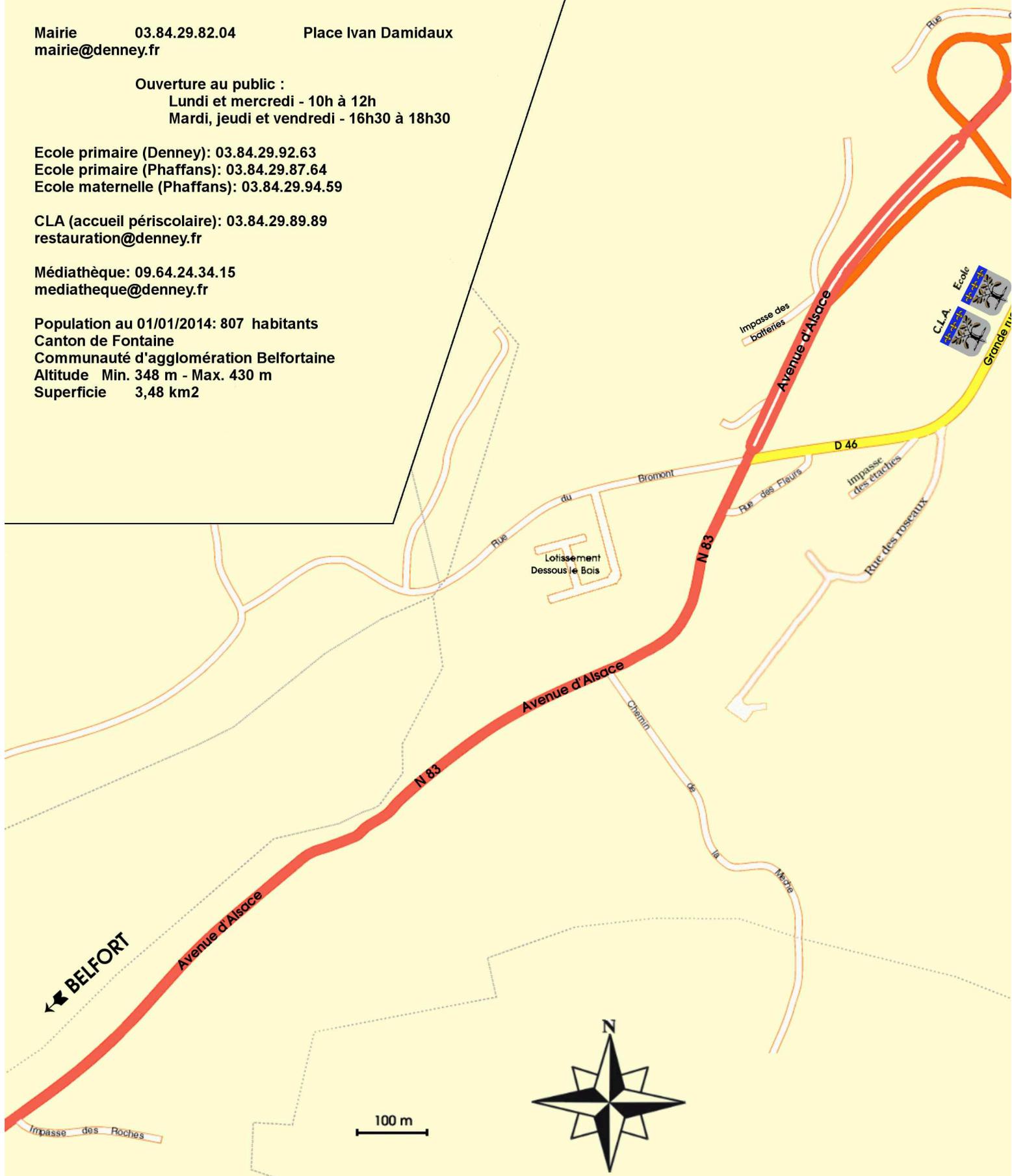
Ouverture au public :
Lundi et mercredi - 10h à 12h
Mardi, jeudi et vendredi - 16h30 à 18h30

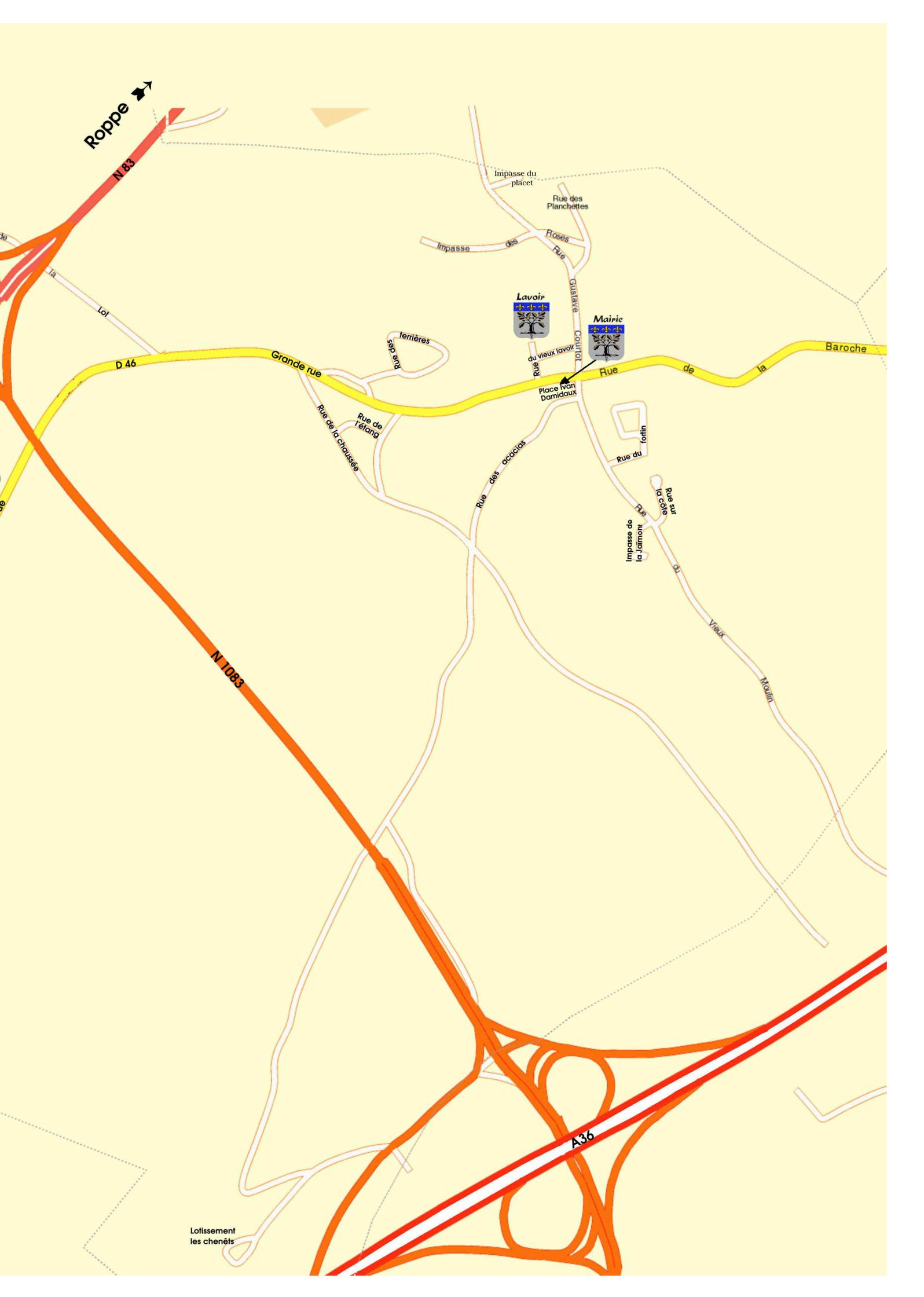
Ecole primaire (Denney): 03.84.29.92.63
Ecole primaire (Phaffans): 03.84.29.87.64
Ecole maternelle (Phaffans): 03.84.29.94.59

CLA (accueil périscolaire): 03.84.29.89.89
restauration@denney.fr

Médiathèque: 09.64.24.34.15
mediatheque@denney.fr

Population au 01/01/2014: 807 habitants
Canton de Fontaine
Communauté d'agglomération Belfortaine
Altitude Min. 348 m - Max. 430 m
Superficie 3,48 km²





Roppe ↗

N 83

Loir

D 46

N 1083

A36

Lofissement
les chenêts

Impasse du
placet

Rue des
Planchettes

Impasse
des

Rosés



Lavoir



Mairie

du vieux lavoir

Place Ivan
Damidoux

Baroche

Grande rue

Rue
des
terrières

Rue de
la
chaussée

Rue de
l'étang

Rue des
occidés

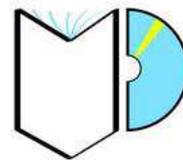
Impasse de
la Jaimon

Rue du
forin

Rue sur
la côte

Vieux

Moulin



Du Tacot au TGV, 100 ans sur les rails .

L'équipe de la Médiathèque a décidé de s'aventurer sur les voies ferrées du Territoire...

Petit retour en arrière : en 1913, un réseau de chemin de fer d'intérêt local, appelé aussi Tramway ou Tacot, s'est développé dans le département. La ligne Belfort-Les Errues passait par Denney et une halte permettait aux voyageurs d'attendre ce petit train.

La halte de Denney ou « petite gare » a été rénovée par la commune en 2012...

En 2013, on a essayé de retracer l'histoire de ce train au travers de diverses animations.

D'abord, le **concours d'orthographe des « Petites Plumes »**, le samedi 23 mars, à la salle polyvalente.

Dès 14h30, 60 personnes avaient trouvé leur place pour disputer ce 5^e concours organisé dans le cadre de la **Semaine de la Langue française et de la Francophonie**. Le texte, élaboré par Michel Paget, a bien sûr abordé le thème du train, fil rouge des animations 2013 : quelques termes techniques, une poignée de pièges grammaticaux, des noms de lieux ou de trains mythiques à écrire correctement, quelques références à une entreprise locale, voici un texte de 800 mots ! (vous pouvez le retrouver sur le site denney.fr)

La correction collective fut un moment d'échanges fort intéressants et constructifs.

Félicitations aux lauréats :

Poussins : 1^{ère} Lucie Gaspard de Phaffans CM1 -

2^e Aurélien Rossé de Phaffans CM1 -

3^e Laurianne Simoes de Phaffans CM2

Juniors : 1^{er} Clément Rossé de Phaffans -

2^e Martin Bos de Belfort -

3^e Oriane Dubail de Lacollonge

Seniors : 1^{er} André Vuillaume de Belfort -

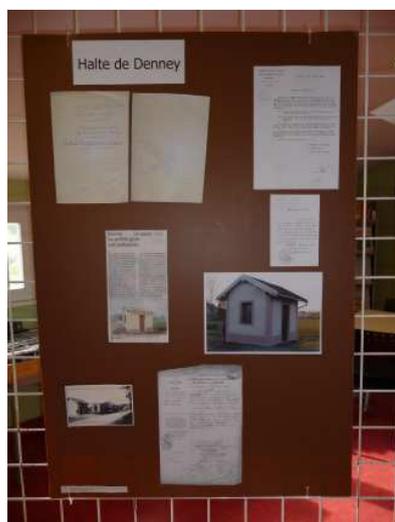
2^e Claire Bos de Belfort -

3^e Yvette Magnac de Belfort

Spécialistes : 1^{er} Philippe Dessouliers de Plancher-Bas -

2^e Raphaëlle Drouot de Chagey -

3^e Nicole Allemand de Belfort



Ensuite, c'est un véritable « train d'animations » qui a suivi, entre le 27 septembre et le 26 octobre.

Tout d'abord, le 27 septembre, les conteuses de l'Association « *Envie d'écrire du Territoire de Belfort* » nous ont proposé trois contes de traditions diverses : *l'envie de voyager*, adapté des Frères Grimm, *le voyage du tailleur de pierre* et *Balam et son destin*, conte d'origine indienne. C'est environ 25 personnes qui sont parties avec elles dans l'imaginaire, grâce au partenariat avec le Conseil général et la Médiathèque départementale.

Le lendemain dès 10h, et jusqu'au 26 octobre, on a pu découvrir à la Médiathèque-même une exposition sur le Chemin de Fer d'Intérêt local mis en service voilà 100 ans. Étaient visibles une très intéressante exposition de cartes postales anciennes prêtées par les *Collectionneurs et cartophiles du Territoire de Belfort* et un historique sur la construction de la halte de Denney en 1923, présenté par les bénévoles. Les visiteurs ont pu aussi s'arrêter sur une sélection d'ouvrages sur le thème du train, allant du documentaire très pointu au western des années 50.



Dans la grande salle, les amateurs de modèles réduits ont pu suivre *les manoeuvres des trains en gare de Bas-Evette* grâce à l'*Association de Modélisme Ferroviaire* qui a, pour l'occasion, installé un réseau de plus de 8m sur 2, avec la gare d'Évette, le passage à niveau, l'hôtel du Lac...tandis qu'un film prêté par la Société Alstom nous faisait revivre le record du monde de vitesse sur rail du 3 avril 2007. On a pu aussi admirer des maquettes de TGV et plus particulièrement celle de la rame du fameux record.



Entre-temps on a fait une halte pour la **Fête de la Musique**. Le 22 juin, c'est avec un grand bonheur que nous avons apprécié le superbe spectacle polyphonique de *La Cécilia de Seloncourt* : **tombés du ciel**.

Un grand merci à toutes les personnes bénévoles qui nous ont permis de monter ces projets !



Et un deuxième arrêt, le 10 octobre, pour le festival *Conte et compagnies*, avec le Conseil général : **Daniel Lhomond** est venu de son Périgord natal pour nous raconter les histoires de Pontouquet à la recherche du paradis de *Pampeligòsse*. Un agréable moment de poésie joyeuse !

Tout au long de l'année, les **classes du RPI** ont été accueillies au sein de la structure. Les élèves des classes de l'école de Denney participent à un « club-lecture » qui permet à chacun d'emprunter un livre de son choix pour trois semaines. Les élèves font une fiche de lecture et présentent le document à leurs camarades, comme chez Bernard Pivot ! Rien de tel pour faire partager le bonheur de lire ! Les plus jeunes des classes de maternelle sont venus deux fois : en octobre, pour une animation sur le thème des *sorcières* et au printemps, pour « *l'éveil de la nature* »; eux aussi prennent un livre et participent à une action mise en place avec les professeurs des écoles : *les passeurs de livres*.

En juillet, une exposition des travaux d'arts plastiques des classes de Denney a été présentée dans nos locaux.



Le printemps selon Brito



Les petits Passeurs de livres

En fin d'année, une animation de Noël a été proposée le vendredi 13 décembre : *les Lumières de Sainte-Lucie*, avec nos conteuses préférées, Lucie et Bernadette. Nous avons terminé l'année autour d'un Gløgg (avec modération !) et de brioches au safran !

Si vous avez envie de rejoindre l'équipe des bénévoles qui préparent toutes ces animations, n'hésitez plus ! Prenez contact avec la médiathèque.

Cette équipe gère aussi tout le fonctionnement de la Médiathèque : les prêts au public, le choix des ouvrages présentés, le catalogage des nouveautés. Cette année plus de 250 nouveaux documents ont été mis en rayons ; plus de 5000 références sont à votre disposition.



Nous vous rappelons les modalités d'inscriptions :

- adhésion individuelle :

5€/an/enfant de plus de 16 ans et adulte

3€/an/enfant de moins de 16 ans

- adhésion familiale :

10€/an/famille

(une famille, c'est au moins un adulte et un enfant de moins de 18 ans résidant à la même adresse)

Vous pouvez emprunter au maximum 4 livres, 2 revues (sauf celles du mois en cours), 2 CD, 2 DVD pour 3 semaines. La consultation des documents sur place est libre et gratuite.

Vous avez aussi à votre disposition sept ordinateurs, pour un accès gratuit à divers logiciels de bureautique, de retouche-photo et à Internet.

La Médiathèque est ouverte

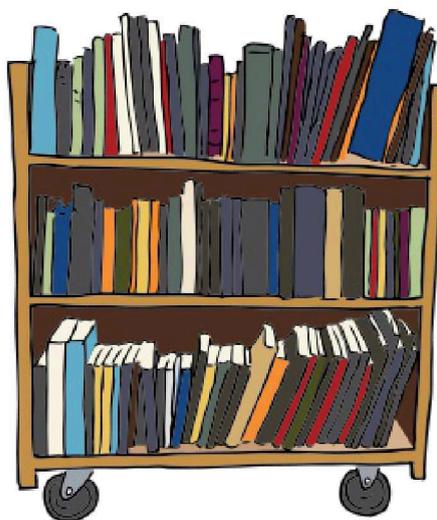
► le lundi de 16h30 à 18h30,

► le mercredi de 16h00 à 18h30,

► le vendredi de 16h30 à 18h30,

► et le samedi de 10h30 à 12h00.

(accès aux personnes à mobilité réduite)



Médiathèque Municipale

76 Grand'rue

90160 Denney

tel : 09 64 24 34 15

@ : mediatheque@denney.fr

et sur www.denney.fr (accès au blog et au catalogue)

Quelques dates sont déjà à retenir pour 2014 :

- le concours des *Petites Plumes* : le samedi 22 mars

- la Fête de la musique, le 21 juin

En attendant, toute l'équipe lève son verre à votre santé et vous souhaite une bonne année 2014 !



Club Country Texas Dancer's Denney



La saison 2012-2013 a tenu ses promesses avec des démonstrations dans tous les secteurs, notamment fête de la musique à Belfort, fête de la citrouille à Masevaux, fête des rues à Dannemarie, vœux du maire à Belfort, etc...

Le club a organisé sa première soirée 100% country où 250 personnes ont fait le déplacement.



La rentrée 2013-2014 a été un vif succès avec la venue de pas moins de 20 nouveaux adhérents, ce qui fait monter leur nombre à 60. La réputation du club n'est plus à faire.

Les cours se déroulent dans une ambiance très conviviale, avec cette année un plus pour les débutants qui bénéficient d'une demi-heure supplémentaire.

Le club remercie la municipalité pour l'attribution de cette demi-heure.

Les cours sont dispensés tous les lundis de 19h à 20h30 pour les débutants, de 20h30 à 22h30 pour les confirmés.

Petit bémol, dommage qu'il n'y ait pas plus de personnes de Denney.

Renseignements Gabriel Girard 0384299009
mail: texasdancersdenney@sfr.fr



A.D.L.C.R.

Le but de l'ADLCR :

produire des échanges, des rencontres, des découvertes, des divertissements, du bien-être.

L'Association Denneysienne de Loisirs Créatifs et Récréatifs, qui a vu le jour en septembre 2011, propose ses activités au Centre de loisirs de Denney :

- **activités récréatives** :

- modern jazz, qui puise ces techniques de la danse classique, moderne, folklorique, populaire et primitive basées sur le rythme des percussions qui en fait une danse en perpétuelle évolution, discipline très demandée qui nous a conduit à établir plusieurs groupes, encadrée par Aurore Vadam :
 - poussins, 1^{er} groupe, le mardi à 17h15,
 - poussins, 2^{ème} groupe, le mardi à 18h15,
 - ados, le jeudi à 18h15 ;
- life styling animé par Aurore Vadam ; fitness sur des musiques latino, le mardi de 19h15 à 20h15 ;
- step/abdo-fessiers, le mardi de 20h30 à 21h45 animés par Anthony Belli ;
 - step : physique mais aussi artistique, le step a de quoi séduire ; cette activité sollicite conjointement l'ensemble des muscles et le système cardio-vasculaire ;

- abdos fessiers : cette discipline de fitness est, à elle seule, une séance de musculation intensive des abdominaux et des fesses, un travail au corps avec des exercices répétitifs pour renforcer ses abdos et ses fessiers ; à la clé ? une silhouette affinée, raffermie et sculptée ;

- gymnastique douce, animée par Anthony Belli, le jeudi de 10h00 à 11h00 ; assouplissement, coordination, entretien musculaire, étirements ; comprendre le fonctionnement de son corps, changer ses habitudes corporelles, modifier sa façon de se tenir, et pourquoi pas soulager ou stopper définitivement certains troubles...
- danse de salon, le jeudi à 19h30 pour les débutants, de 20h15 à 22h pour tous ; vous savez marcher, alors vous saurez danser, la danse n'est-elle pas, en fait, que de la marche avec des pas particuliers ; valse, tango, paso, chacha, salsa, madison, rock'n roll, foxtrot, etc, autant de façons de se divertir en soirées, activité animée par Jean-Jacques Boehm.

- activités créatives :

- maîtrise de la photographie, deux fois par mois le lundi de 20h30 à 21h30 , avec Joel Gilbert, photographe professionnel. Ce cours allie théorie et pratique, il est à la portée de toutes et tous. Nous souhaiterions que cette activité se transforme en club photos où chacun pourra apporter son expérience.
- scrapbooking, animé par Alina Drouard ; à la fois un loisir créatif, une forme d'art décoratif, et l'occasion de coucher sur le papier, au travers de photos et de commentaires, une histoire ; c'est une façon comme une autre de pratiquer le bricolage de manière joviale et épanouissante ; séance une fois par mois le lundi de 13h30 à 17h pour celles et ceux qui peuvent en après midi ou de 20h à 23h pour faciliter la participation de celles et ceux qui travaillent.

Ces deux activités créatives permettent à ADLCR d'être présente lors de la manifestation « **nos concitoyens ont du talent** », par une présentation de photos prises par les participants à l'atelier et celle d'objets créés lors des soirées scrapbooking.



L'ADLCR prend part aussi à la vie sociale de la commune en participant à diverses activités ponctuelles telles que le Noël des enfants, la Fête de la Musique, et surtout en ayant remis en vigueur le Vide-grenier qui attire de très nombreux exposants et une foule considérable de visiteurs au mois de septembre.



Bienvenue à toute personne pour participer aux activités.

Découvrir une activité ? possibilité offerte lors d'un passage à une séance.

Renseignements : 0666062829 ou 0384235907

Les écoliers et leurs activités

L'école de Denney compte cette année 53 élèves. 27 élèves de CE1/CE2 suivent les cours avec Mr Sublon. Quant à la classe de Mme Boisset : elle comprend 26 élèves de CM1/CM2.

L'école de Phaffans accueille les élèves de CP/CE1. Ces 25 écoliers ont Mme Stoeckel pour enseignante.

Projets culturels

Ils concernent l'ensemble des élèves du RPI. Deux journées culturelles sont déjà programmées : visite d'un musée, guidée par une conseillère pédagogique, couplée à la participation à un spectacle Jeunesse Musicale de France.

D'autre part une sortie au théâtre Granit pour voir la pièce Le Petit Poucet a été effectuée courant novembre.

Projet chant choral

Les élèves chantent ! Et pour mieux apprécier ces vertus, ils partageront les chants appris lors d'une journée commune à plusieurs classes, où auront lieu en plus d'autres activités pédagogiques.

Projet sportif

L'école, dans le cadre de l'USEP, a participé à une après-midi sportive.

Hand-ball, athlétisme, sont au menu pour l'année scolaire 2013-2014.



Projet environnementaux

Participation pour la 5ème année consécutive à la plantation de 30 noyers sur le site de la maraude.



Projets citoyens

Les élèves ont participé à la commémoration du 11 novembre, ainsi qu'à l'après-midi « nettoyons la nature ».



Toutes les sorties pédagogiques et la plupart des activités expérimentales sont réalisées à l'aide du financement des **coopératives de classe**, alimentées par les bénéfices réalisés par les ventes qui ponctuent l'année (calendriers, fromage). Ainsi, un grand merci à tous les parents et les organisateurs de ces opérations financières.

L'ACCUEIL DES ENFANTS AU PERISCOLAIRE ET DURANT LES VACANCES ... AU FIL DE L'ANNEE 2013

Le premier accueil des enfants de l'année 2013 s'est déroulé durant la première semaine des vacances de février. Un groupe important d'enfants s'est retrouvé au centre de loisirs pour participer aux activités organisées par Marie-Ange, Isabelle et Ramazan.

Les activités ont été centrées principalement autour du thème de carnaval et des enfants du monde. Confection de masques de tous pays mais également d'objets pour agrémenter le défilé qui a marqué la fin du centre. La cuisine était également très largement occupée pour la confection de beignets, de gaufres et autres gourmandises.

Faute de neige, la sortie a eu lieu à la patinoire de Belfort. Après-midi de détente, de découverte pour certains, avec en prime quelques chutes sur la glace.

Un mercredi après-midi par mois, les animatrices, Marie-Ange et Isabelle, Claudine et Christine, ont accueilli les enfants autour de thèmes et d'activités diverses en fonction des saisons et des fêtes du calendrier.

Aux vacances de printemps un groupe important a participé au centre animé par Marie-Ange, Isabelle et Claudine. Le thème du printemps a été le fil rouge de toute cette semaine où les enfants ont pu confectionner des fleurs en papier, peindre des plantes ou s'exercer au métier de fleuriste. En effet, nos animatrices avaient décidé d'emmener les enfants au Lycée agricole de Valdoie pour une animation destinée à leur faire découvrir l'exploitation du lycée et à leur apprendre les rudiments de la plantation et du rempotage.

Le centre d'été reste l'activité principale de l'année. Il s'est déroulé durant 4 semaines du lundi 8 juillet au vendredi 2 août, encadré par Marie-Ange, Isabelle, Claudine et Ramazan.

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulée la première semaine. Les activités ont été principalement organisées autour de la préparation de la fête du 14 juillet. Confection de lampions, de cocardes tricolores, drapeaux, banderoles, guirlandes et autres pétards en carton. Le mardi matin les enfants rencontraient pour la première fois leur maître d'armes, monsieur Philippe VIDAL, diplômé d'état et membre du comité Départemental d'Escrime du Territoire de Belfort. Pour beaucoup d'enfants ce fut une excellente occasion de découvrir ce sport tout à fait nouveau pour eux. Jeudi, c'était la journée de sortie au parc de jeux et d'attractions d'OKIDOK à Audincourt. Toboggans géants, structures gonflables et piscine à boules étaient au programme. Quelques parents ont accompagné leurs enfants. La semaine s'est terminée par la fête du 14 juillet.



La seconde semaine, les activités étaient centrées sur le thème des enfants du monde. Une fresque a été commencée sur le mur nord du centre de loisirs et sera poursuivie la semaine suivante. D'autre part, à la suite des travaux entrepris sur le mur du préau, un personnage de la fresque précédente avait disparu. Le facteur retrouvera sa place à la fin de la troisième semaine. Le mardi était jour de sortie ; les

enfants ont pris en bus la direction de Montbéliard pour passer toute la journée à Kidform. Jeux collectifs, danses, cuisine ont également ponctué toute cette semaine.

La troisième période était placée sous le thème du bois et de la forêt. Tout un univers à découvrir en particulier par le biais du travail manuel sous toutes ses formes et de la promenade en forêt. Le lundi monsieur VIDAL rencontrait pour la dernière fois les enfants pour leur séance d'escrime. Nous le remercions très chaleureusement pour les animations qu'il a bien voulu assurer durant cette période estivale.

Le mardi les enfants sont partis à Wittenheim au parc Mysporteezy pour participer à différentes animations ludiques et sportives telles que sports de ballon, grimpe et surtout une initiation au roller pour le plaisir des petits et des plus grands. La fresque se termine grâce aux talents des animateurs et des enfants. Une bonne semaine de détente appréciée par les enfants et les parents qui ont participé à la sortie.

La dernière semaine était d'un tout autre genre puisque consacrée à l'éducation au goût. Jeux, animations et dégustation se sont succédés pour aider les enfants à reconnaître différents saveurs et à les mémoriser. La cuisine a évidemment pris une part importante car elle a permis d'allier l'utile à l'agréable. Le jeudi les enfants se sont rendus au centre équestre de Bavillers. Une belle journée



partagée entre la découverte du centre hippique et une promenade à cheval ou poney dans le parc du Chénois. Une activité toute



nouvelle pour notre équipe. Comme chaque année, le centre aéré s'est terminé le vendredi par un repas barbecue préparé par les animatrices et notre cuisinière Huguette. L'après-midi une fête et des jeux ont été organisés ainsi que le traditionnel goûter. Grâce au soleil qui a largement illuminé cette période de vacances, au dévouement de notre directrice, Marie-Ange, des animatrices Isabelle et Claudine, de Ramazan et de notre cuisinière Huguette, ce centre aéré a été une belle réussite pour tous les enfants.



Après cette période de vacances, la rentrée de septembre n'a pas été sans poser quelques difficultés aux responsables du périscolaire. Un effectif important tant en ce qui concerne le transport que la restauration où nous avons dû demander à quelques familles de garder leurs enfants certains jours de la semaine. Grâce à la compréhension de ces parents, nous avons pu ouvrir la restauration avec un effectif complet le mardi et le jeudi. Merci encore aux parents qui nous ont permis de résoudre ces problèmes.

La première semaine des vacances de la Toussaint a été l'occasion pour une trentaine d'enfants de se retrouver avec leurs animatrices Marie-Ange, Isabelle et Christine pour des activités autour du thème de l'automne et d'Halloween. De nombreux objets ont été confectionnés : Bois décoré, mobiles d'oiseaux, arbres à décorer, couronnes de feuilles, arbres aux chouettes, hérisson, citrouilles, bocaux halloween et bien d'autres encore. La cuisine a également occupé les gourmands avec la fabrication de gaufres, tartes aux pommes et autres soufflés au chocolat. Le jeudi tout ce petit monde partait en sortie pour une grande journée détente à Okidok à Audincourt. Enfin, le

vendredi après-midi, une fête, un défilé avec déguisement et un goûter clôturaient la semaine.

Cet accueil des vacances de la Toussaint constituait le dernier centre aéré de cette année 2013. Deux mercredis après-midi seront l'occasion pour les enfants de se retrouver autour du thème de Noël. Enfin, le samedi 7 décembre, les enfants se retrouvaient pour l'ultime fête de l'année avec un spectacle de music hall burlesque pour deux comédiens. Une réalisation théâtrale clownesque mêlant magie, voyance et marionnettes indiennes. La visite du Père et un goûter offert par l'association ADLCR clôturaient cette représentation de Noël.



ÉLECTIONS MUNICIPALES DES DIMANCHES 23 ET 30 MARS 2014

Ce qui va changer

Voter : un geste citoyen

> Qui va-t-on élire les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Dans toutes les communes vous allez élire vos conseillers municipaux pour 6 ans. Les conseillers municipaux gèrent les affaires de la commune et élisent le maire et les adjoints.

> Qui peut voter lors des élections municipales ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne et que vous avez plus de 18 ans, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune de résidence.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

> Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place.

La procuration sera établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités. Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

> Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Le mode de scrutin ne change pas. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin plurinominal majoritaire.

Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par liste. Il vous sera possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement.

Contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate.

La liste des personnes candidates dans votre commune sera affichée dans votre bureau de vote. Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.

Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Vous n'élirez pas de conseillers communautaires. Seront conseillers communautaires le ou les conseillers municipaux de votre commune figurant en premier dans un tableau qui classera en tête le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux selon le nombre de suffrages qu'ils auront recueillis.

> Si vous souhaitez être candidat, une déclaration de candidature est obligatoire.

Vous ne pourrez être élu si vous n'avez pas déclaré votre candidature à la préfecture ou à la sous-préfecture avant le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures.

Il est recommandé de prendre connaissance du Mémento à l'usage des candidats dans les communes de moins de 1 000 habitants publié sur le site Internet du ministère de l'Intérieur. Ce guide vous expliquera les démarches à accomplir. <http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>

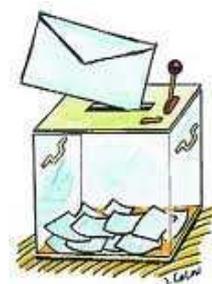
> Ce qui est nouveau :

1. Présentation d'une pièce d'identité pour voter
2. Déclaration de candidature obligatoire
3. Impossibilité de voter pour une personne non candidate

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

!!! Rappel !!!

Le bureau de vote à Denney est organisé dans les locaux de l'école communale, 74 Grand rue.



Fleurissement 2013

Le fleurissement en 2013 a été largement perturbé par les intempéries. Tous les jardiniers amateurs de notre commune ont pu s'en rendre compte. Heureusement, pour des questions de calendrier et de disponibilité des bénévoles, nous avons fixé la plantation au 18 mai.

Cette année encore nous avons poursuivi notre effort pour une dépense raisonnable de l'eau fournie en grande partie par le lavoir restauré l'an passé et par les réserves d'eau situées aux ateliers municipaux et à l'école. L'implantation de vivaces depuis deux ans maintenant commence à porter ses fruits puisque notre dépense en achat de plantes n'a pas dépassé 1500 euros. Dans cette somme, il faut inclure les plantes annuelles mais également les vivaces pour compléter les massifs anciens ou nouvellement créés et le terreau nécessaire à la plantation.

Les différents jurys qui se sont succédé dans la commune ont apprécié le travail fait depuis quelques années. Nous tenons également à remercier Patrick Chaumerliac pour son travail dans le domaine du fleurissement et le sérieux avec lequel il entretient les plantes et espaces verts de la commune. Remercions enfin tous les bénévoles et quelques donateurs de plantes vivaces qui ont apporté leur concours à l'embellissement de la commune et ont permis à notre village garder ce caractère rural que nous apprécions tous.

Concours des maisons fleuries

Catégorie 1 Maison avec jardin visible de la rue

Scanzi Victor
Baumann Gilles
Damidaux Antoinette
Girard Gabriel
Meier Caroline
Bacquot Alain
Scherrer Pierre
L'Habitant Sylvie
Mugnier René
Cuenot Georges
Vaillant Claudette
Richard Denis
Barb Jacques
Demouge Philippe
Augé Patrick
Knoepflin-Lotz Emmanuel
Locatelli Camille
Gehant Colette
Nesme Yolande



Catégorie 3 Balcons

Nass Serge
Sancey Jean-Philippe
Pelletay Hubert
Klopfenstein Alice
Goktu Aysun
Onmaz Atilla
Bartolomei Joseph

Catégorie 2 Fenêtres et murs

Fabro Josephine
Courbot Jean-Pierre
Caritey Jean-François
Duffner Alain
Fleury Jean
Besançon Jean-Paul
Sanzy Joséphine
Scanzi Yvonne
Benoit Marc
Damidaux Béatrice
Benjelloun Rachia
Peroz Serge
Clerget Gilbert
Tourolle Aimé

Catégorie 4 Terrasses

Tissot Raymond



Catégorie 6 Fermes

Courbot Gilles

Catégorie 5 Décor sur la voie publique

Lotz Françoise
Landbeck René



Félicitations à tous

Déchetteries - Collecte des déchets

Trois déchetteries sont désormais à disposition des habitants de la CAB, à Danjoutin, Châtenois-Les-Forges, Sermamagny, pour y déposer:

- Les encombrants (monstres) : meubles, appareils ménagers, gravats, ...
- Les déchets spéciaux : piles, batteries, huiles usagées, pots de peinture, pneus, ...
- Les matériaux recyclables : papiers, cartons, verre, plastiques, bois, métaux.
- Les déchets verts : tonte, taille de haies, branchages, feuilles, ...

Les jours de collecte sont le jeudi une semaine sur deux pour les déchets recyclables (container jaune) et le vendredi chaque semaine pour les déchets incinérables (container marron). Les containers doivent être sortis la veille au soir.

Récupération du verre au Point d'Apport Volontaire (en face de la salle polyvalente).

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Danjoutin:

Hiver (du 15 octobre au 14 avril)
Lundi au vendredi: 9h30-12h / 13h30-17h
Samedi: 9h-17h

Été (du 15 avril au 14 octobre)
Lundi au vendredi: 9h30-12h / 13h30-18h
Samedi: 9h-18h

Mêmes horaires pour les deux autres déchetteries, fermées le lundi

Etat civil



Félicitations aux heureux parents

Naissances

7 mars 2013
25 avril 2013
11 juillet 2013

SAAD Yanis
GRUNENWALD Justine
REBISCHUNG Azaan

Mariages

13 juillet 2013 CRISCUOLO Jérôme
et BESANÇON Justine



Félicitations et tous nos vœux de bonheur



Décès

28 mai 2013
24 septembre 2013

Madame KOHLER Line
Monsieur JULLEROT Robert

Aux familles, la municipalité renouvelle ses condoléances

Les infos pratiques

Mairie



1, Place Ivan Damidaux
90160 Denney

Tél. : 03 84 29 82 04

Fax : 09 85 84 76 27
mairie@denney.fr

www.denney.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et Mercredi
10h à 12h

Mardi, Jeudi et Vendredi
16h30 à 18h30

Samedi sur rendez-vous
avec le Maire ou un Adjoint

Permanence des élus

17h à 18h30

Lundi : Hubert Pelletay
Jeudi : Marie-Claire Debuisson
Vendredi : Claude Girard

↳ Médiathèque

Centre de loisirs et d'animations
76 Grand Rue

☎ Tél. 09 64 24 34 15

✉ mediatheque@denney.fr



↳ Ecoles et garderie

- Garderie : 76, Grand Rue à Denney (03 84 29 89 89)
- Ecole maternelle : Rue Bessoncourt à Phaffans (03 84 29 94 59)
- Ecole primaire : 74, Grand Rue à Denney (03 84 29 92 63)
- Ecole primaire : Rue de la Mairie à Phaffans (03 84 29 87 64)

↳ Salle du centre de loisirs et d'animations

La location comprend une grande salle, la cuisine, la vaisselle et le mobilier (Tables et chaises).

Secrétariat de la mairie : 03 84 29 82 04

	1 jour		2 jours	
	Denney	Extérieurs	Denney	Extérieurs
Associations	70 €	135 €	120 €	320 €
Particuliers	85 €	135 €	190 €	320 €
Caution	400 €	400 €	400 €	400 €

Numéros utiles

- Pompiers : 18
- Samu: 15
- Gendarmerie : 17
- Permanence C.A.B. eau et assainissement : 03 84 90 11 22
- Sécurité et dépannage EDF : 0810 333 225
- Sécurité et dépannage GDF : 0810 433 025
- Point Accueil Solidarité Centre Territoire : 03 84 57 36 40

- Correspondant Est Républicain - Le Pays :
André Enderlin 06 72 64 83 99 - andre.enderlin@sfr.fr